

Service émetteur : Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Date : Rennes, le 19 novembre 2021

EAU DU PAYS DE SAINT MALO

(0089)

<p>Prélèvement</p> <p>Installation</p> <p>Point de surveillance</p> <p>Localisation exacte</p> <p>Mesures in situ :</p>	<p>Type Code Nom</p> <p>03500155357</p> <p>CAP 000672 RETENUE DE BOIS JOLI (LE FREMUR)</p> <p>P 0000001308A3 RETENUE DE BOIS JOLI (LE FREMUR)</p> <p>STATION LOCAL RECYCLAGE ROBINET EAU BRUTE</p>	<p>Prélevé le : lundi 08 novembre 2021 à 12h06</p> <p>par : RONAN CRESPIN</p> <p>Type visite : RS</p> <p>Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL</p>	
	Résultats	Limites de qualité (1) <i>inférieure supérieure</i>	Références de qualité (2) <i>inférieure supérieure</i>

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : RSAD (Code SISE : 00161384)	Dossier : 21.5359.1	Résultats	Limites de qualité (1) <i>inférieure supérieure</i>	Références de qualité (2) <i>inférieure supérieure</i>
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.				
Nickel		2,7 µg/L		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.
(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00155357)

Eau brute, avant traitement, conforme aux limites et références de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés.

Pour le DGARS, et par délégation
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

signé

Benoit CHAMPENOIS